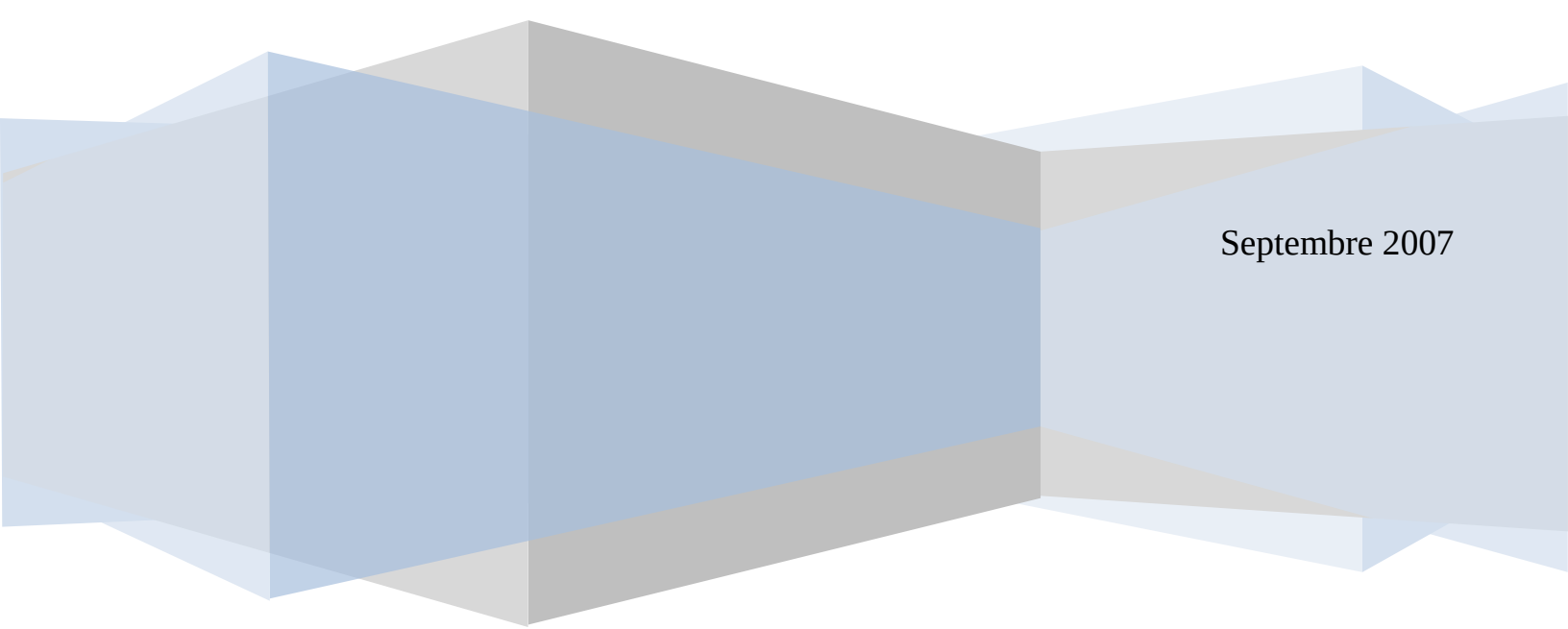


**Association Nationale Des Agro-Professionnels Haïtiens
(ANDAH)**

Caractérisation de la filière du café en Haïti

Béhal Joseph

Septembre 2007



Préambule

Le présent document constitue le rapport de la caractérisation de la filière du café en Haïti dans ses états actuels. Elle est réalisée par l'ANDAH avec un financement de la Commission Européenne. En réalisant cette étude, il y a un effort de présenter la filière dans son intégralité en tenant compte de l'ensemble des acteurs et du cadre macro économique dans lequel ils évoluent. Les propositions tiennent compte de l'ensemble des intervenants du secteur caféier en Haïti. Il s'agit :

- Des producteurs,
- Des Organisations de producteurs,
- Des Torréfacteurs,
- Des Exportateurs,
- Les ONG et Institution évoluant dans le secteur.

Ce travail a pu être accompli grâce aux focus groupes réalisés avec les producteurs de Thiote, de Cahos, de la région Nord, de Baptiste et de Beaumont. C'est aussi à l'aide des entretiens avec des personnes suivantes qui ont fournies gracieusement des informations et/ou des documents. Ce sont :

Mr. Homère Auguste membre de la FACN et président de l'Association de Cassanette à Beaumont,

Mr. Joseph Renard Moncher Président de la FACN et Agr. Bellot à Marmelade,

Mr. Eddy Victor, Responsable de Contrôle de qualité à RECOCARNO,

Mr. Jean Marc Vital, Directeur de la FACN,

Mme Cassandre B. Jérôme, Membre du Conseil de Direction du PCH,

Mr. Julien Schwartz Responsable de Inter Aid à cahos,

Mme Yveline Leon et Mr David Lassale de COHIMRU dans la Grand Anse,

Mr. Julien Etienne, Coordonateur de l'Institut National du Café d'Haïti,

Mr. Douglas Wiener de la Maison Wiener,

Mr. Gilbert Gonzales de la Maison REBO

La relecture du texte par a été assurée par David Nicolas.

SOMMAIRE

Résumé Exécutif.....	7
I- Introduction.....	10
1.1 Contexte et justification.....	11
1.2 L’objectif poursuivi.....	12
1.3 La méthodologie adoptée.....	12
II- La production du café.....	14
2.1-Les zones de culture et les superficies.....	17
2.2- Les variétés cultivées.....	19
2.3- Les rendements.....	19
2.4- La rentabilité de la production.....	20
2.5- Les contraintes à la production.....	21
2.5.1- Contraintes techniques.....	22
2.5.2- Contraintes socio-économiques.....	23
2.6- Les retombées des contraintes.....	23
2.6.1- Economiques.....	23
2.6.7- Environnementales.....	24
III- Le secteur de la commercialisation.....	24
3.1- Les coopératives, associations et réseaux d’organisations.....	26
3.2- La rentabilité au niveau des associations, réseaux et coopératives.....	26
3.3- Le circuit informel de la commercialisation.....	27
3.4- Le Secteur de l’exportation	32
3.4.1- Rendement et la rentabilité au niveau de l’exportation traditionnelle.....	34
3.4.2-Le cadre légale de l’exportation.....	35
IV- Le secteur de la Torréfaction.....	36
4.1- Le rendement et la rentabilité.....	36

V- Les autres acteurs du secteur du café.....	38
5.1- Les ONG et les institutions non étatiques.....	38
5.2- La coordination de la campagne de sensibilisation pour le café.....	39
5.3- L'INCAH.....	39
VI -Les Marchés et les Prix.....	40
6.1- Le marché traditionnel.....	40
6.2- Le marché Equitable.....	42
6.3- Les marchés gourmets.....	42
VII- La législation relative au secteur du café.....	42
VIII- Conditions d'évolution du secteur caféier haïtien.....	43
IX- La compétitivité économique du café Haïtien.....	45
X- Eléments pour un cadre de politique nationale du café en Haïti	47
XI- Conclusion.....	50

Tableaux

1-- Production du café en Haïti 1996- 2006.....	14
2- Distribution des terres plantées en café et Superficies.....	17
3- Carte des principales zones de café en Haïti.....	18
4- Rendement à l'hectare selon les zones.....	19
5- Exemple de rentabilité sur un hectare de café à Thiotte	21
6-Les Coopératives, Réseaux de coopératives, Associations et Fédération d'Associations et leurs Zones d'action.....	26
7- Carte de Répartition géographique des associations.....	27
8- Quantité de marmites de cafés cerises collectée pour les coopératives et associations pour la Campagne 2006-2007.....	28
9- Prix de revient moyen d'une marmite de café dans les coopératives et associations.....	29

10- Rentabilité de la marmite du café pour un rendement de 60% au niveau des organisations...	30
11- Volume officiel des exportations de café d'Haïti.....	33
12- Utilisation de la production en Pourcentage.....	37
13- Les ONG et Institutions et leurs zones d'Intervention.....	38
14- Moyennes mensuelles des prix du café sur la Bourse de New York.....	41

Graphes

1- Evolution de la production mondiale du café.....	15
2- Evolution de la production du café en Haïti.....	15
3- Répartition des exportations officielles et informelles.....	34
4- Part des différentes utilisations de la production du café.....	37

Figure

1- Principaux circuits de la commercialisation du café en Haïti.....	25
--	----

Liste des Sigles

APCAB : Association des Planteurs de Café de Belle Anse,
BID : Banque Interaméricaine de Développement,
CAB : Coopérative Agro-Commerciale de Baptiste,
CACVA : Coopérative Agricole Caféière de Vachon
COHIMRU : Centre Œcuménique haïtien d'intervention en Milieu Rural et Urbain,
COOPACVOD : Coopérative des Producteur Agricole Vincent Ogé de Dondon,
COOPCAB : Coopérative des Planteurs de Café de L'Arrondissement de Belle Anse,
FACN : Fédération Nationale Des Associations Caféières Natives,
FLM : Fédération Luthérienne Mondiale,
FLO : Fair-trade Labelling Organisation
FMI : Fonds Monétaire International,
FOB : Free On Board
ICEF : Institut de Consultation, d'Evaluation et de Formation,
INCAH : Institut National du Café d'Haïti,
MARNDR : Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural,
MCI : Ministère du Commerce et de l'Industrie,
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIC : Organisation International du Café,
OMC : Organisation Mondiale du Commerce,
PACCHA : Projet d'Appui à la Compétitivité du café d'Haïti,
PCH : Productive Coopérative Haïti,
RECOCARNO : Réseau des Coopératives caféières de la Région Nord,
UCOCAB : Union des Coopératives Caféières de Baptiste,

Résumé Exécutif

La filière du café, en Haïti, est caractérisée par une baisse continue de la production. Cette chute a été enclenchée depuis plus de 50 ans. Selon les estimations de l'OIC, pour l'année 2006 la production d'Haïti est de 350 000 sacs de 60 kilos et représente environ 0,2% de la production mondiale évaluée à 121, 157,930 sacs.

Avec plus de 65 % des familles munies de moins de 2 ha, le système de production correspond au “jardin créole” caractéristique des agricultures paysannes d'Haïti, qui comprend plusieurs associations et strates de cultures en plus du café : strate arborée d'ombrage, banane, igname, mirliton, et autres cultures vivrières. Les investissements nécessaires à l'entretien du café et le prix de vente mettent les planteurs face à une situation qui crée chez eux une ambivalence de choix ; investir temps et moyens dans la culture du café ou dans d'autres cultures jugées plus rentables. Dans la plupart des cas, le choix est porté sur les cultures vivrières.

La vieillesse des plantations, l'absence de fertilisation et d'entretien, les maladies et insecte, le manque d'investissement, sont autant de facteurs qui contribuent à faire baisser les rendements. L'attaque du scolyte du caféier réduit la valeur marchande tandis que les pourridiés détruisent catégoriquement les plants attaqués.

La conséquence économique est le déclin des exportations et le manque de rentrée de devise pour le pays entraînant ainsi une érosion de l'économie nationale et familiale et une accentuation de la misère rurale.

La retombée sur l'environnement est la destruction de l'écosystème caféier en remplaçant le café par les cultures sarclées (haricot, maïs, légumes, tubercules, riz).

Concernant la commercialisation, les flux vont du producteur aux coopératives (café lavé) aux spéculateurs, aux intermédiaires, aux revendeuses, aux torréfacteurs ou même directement au

marché de la République Dominicaine. Les destinations finales sont le marché international traditionnel, les marchés internationaux des cafés spéciaux (Equitable et Gourmet), le marché de la République Dominicaine et la consommation locale. Cette dernière passe par la torréfaction industrielle, artisanale ou familiale. Sur une production de 350000 sacs en 2006, la consommation nationale est estimée à 64.26 %. Les exportations officielles représentent 7.13% et le marché de la République Dominicaine 28.39%. Les recettes officielles d'exportations sont passées de 25 300 000 dollars US en 1995 pour atteindre 4 684 801 dollars US en 2006.

Le marché traditionnel où le prix est contrôlé par la bourse de New York oscille, actuellement, entre 0.90 et 1.13 dollars. Le marché équitable, principale destination du café des coopératives, avec 1.26 dollars US par livre, dont 0.05 centimes pour des investissements sociaux, n'a pas permis de couvrir les frais où le prix de revient moyen de la marmite de café est de 44 gourdes.

Pour cela, les Organisations se sont mises à la recherche d'autres marchés plus payants ou font des alliances avec la FACN pour pouvoir vendre des proportions de café répondant aux critères du label Haitian blue.

Les faiblesses enregistrées au niveau de la filière se trouvent renforcées par la situation où le marché du café en Haïti est contrôlé par une compagnie dominicaine qui fait monter et descendre les prix à volonté. L'achat du café avec un niveau de qualité très bas anéantit les efforts pour la qualité qui se font au niveau des organisations et crée une rareté du produit pour les torréfacteurs et exportateurs nationaux.

Quoiqu'insuffisant, des investissements sont déjà consentis dans la filière du café, à travers les fonds STABEX, ONG et les organismes de coopération internationale. Ces investissements ne rentrent pas dans le cadre d'une politique globale pour soutenir le secteur du café.

A l'heure des réformes économiques, Haïti a signé des accords de libéralisation économique susceptible à empêcher l'état de s'engager dans la prise en charge des secteurs vitaux de l'économie nationale. Toutefois par son importance pour l'environnement, la rentrée de devise et la création d'emploi, le caféier demeure une culture stratégique pour le pays.

L'ANDAH en tant qu'association d'Agro professionnel est encouragé à présenter un cadre de politique avec des propositions d'actions de grandes envergures et engager un plaidoyer a côté d'autres secteurs organisés et intéressés pour son acceptation et son application. Cette politique doit tenir compte, globalement, de l'ensemble des acteurs de la filière. L'opérationnalité de L'INCAH doit être à la base de cette politique en vue de le ramener à une dimension lui rendant apte à exécuter une politique nationale du café.

Les grands axes de cette politique seraient les suivantes :

- L'établissement d'un cadre légal pour la filière,
- La production,
- Le renforcement l'accompagnement des organisations paysannes,
- Les infrastructures routières,
- La protection de l'environnement,
- Le financement du secteur,
- la Recherche/Développement/ et Formation,
- Le marketing,
- L'amélioration de la compétitivité.

I- Introduction

En dépit du déclin sans cesse croissant de la caféiculture haïtienne, ce sous secteur de l'agriculture demeure important, non seulement, pour l'économie nationale mais aussi pour un grand nombre de producteurs, et autres acteurs à tels que les torréfacteurs, les exportateurs et tous les intermédiaires vivant tout au long de la chaîne. Les résultats des études les plus récentes s'accordent sur le fait que le café est une source monétaire pour plus de 200 000 familles et fait circuler une somme estimée à près de 1000 000 000 de gourdes annuellement.

Sur le plan environnemental, le pourcentage de couverture boisée estimé en 2000 à 1,5%, se trouvait dans les zones où le café résistait encore. Dans le contexte haïtien, la couverture arborée est un élément incontournable dans l'écosystème caféier. La destruction des arbres entraîne le déséquilibre de l'écosystème et la déchéance des caféiers. Réciproquement, le retrait du caféier implique la disparition des arbres au profit des espaces de cultures sarclées. Cette couverture arborée contribue à la protection des étages écologiques par son implantation sur les reliefs montagneux où prennent naissance des sources et des rivières. Dans les zones les plus fragiles, les sols subissent les effets de l'érosion conduisant à leur aridité et la sédimentation du littoral. De plus, il existe une demande du café haïtien sur le marché international et la consommation nationale est en augmentation.

Malgré ces importances et atouts, la filière du café est dans un processus accéléré de dégradation et la plupart des familles des zones caféières se caractérisent par une situation économique précaire.

Sensibilisée par la problématique du secteur caféier haïtien, l'ANDAH l'Association Nationale des Agro professionnel Haïtien, à travers le "Projet d'Appui au Renforcement de la filière du café en Haïti", veut contribuer au renforcement et à la dynamisation de la filière du café. Le projet de l'ANDAH cherche à élaborer un cadre ou une politique nationale et renforcer les acteurs qui sont censés faire de ce cadre de politique leur principal outil de revendication. Pour ce faire ANDAH a commandité deux études, dont, celui qui fait l'objet de ce présent rapport titré : Caractérisation de la filière du café dans ses états actuels.

1.1 -Contexte et justification de l'étude

L'Association des Agro Professionnels Haïtiens (ANDAH) exécute le projet ‘ **Appui au renforcement de la filière café de qualité en Haïti** ’ avec un financement de la commission européenne. Celui-ci, d'une dimension Nationale concerne, particulièrement, les 6 sous régions du pays où se concentre la majeure partie de la production du pays.

D'une manière générale les objectifs recherchés sont de :

- Contribuer au renforcement et à la dynamisation de la filière du café de qualité,
- Augmenter la capacité d'accord et de position des organisations paysannes impliquées dans cette filière en Haïti.,
- Elaborer un cadre de politique nationale pour le sous secteur du café.

Les activités du projet sont regroupées suivant 3 axes :

Axe -1 : Activités visant le renforcement des différents réseaux de coopératives caféières,

Axe -2 : Activités visant la constitution de la plate forme nationale des organisations de producteurs de café,

Axe- 3 : Activités visant à l'élaboration du cadre de politique sous sectoriels largement diffusé.

Pour atteindre les résultats attendus, il est important de bien dimensionner les actions en accord avec la problématique, le potentiel existant et aussi en fonction de ce qui se fait par les différents acteurs de la filière. Une bonne compréhension du secteur se révèle indispensable d'où la nécessité du travail de **caractérisation de la filière du café dans ses états actuels.**

I.2- L'objectif poursuivi

Fournir un état des lieux actualisé de la filière en Haïti dans tous ses aspects.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Analyser les évolutions récentes des cours de café sur le marché international et les facteurs expliquant ces évolutions.
- Compiler toutes les informations disponibles sur le secteur café en Haïti (études réalisées, Statistiques sur les surfaces, rendement, production, projet d'appui en cours)
- Actualiser (jusqu'à la campagne de commercialisation 2006-2007) , certaines statistiques clés à partir d'une enquête auprès des réseaux exportant du café de qualité, auprès des torréfacteurs locaux et auprès des exportateurs traditionnels,
- Identifier et analyser les principales contraintes techniques, socio-économiques, environnementales, organisationnelles de la filière dans son état actuel,
- Analyser l'impact des accords commerciaux en vigueur signé par Haïti en lien directement ou indirectement avec la filière.
- Analyser la compétitivité du café Haïtien : rentabilité des différents maillons de la filière, état de la concurrence régionale et internationale, opportunité de marché.

I.3- La méthodologie adoptée

Selon la compréhension du mandat et les termes de références, la méthodologie suivante a été adoptée.

- ☐ Recherches bibliographiques,
- ☐ Enquête au près des responsable des réseaux, des producteurs, des torréfacteurs et exportateur,
- ☐ Rencontres avec les Institutions, ONG travaillant dans le secteur du café,
- ☐ Rencontre avec des membres des coopératives, des associations, des réseaux de coopératives et fédération d'associations,
- ☐ Visite au niveau des ports (à Port- au -Prince et dans le Nord),

- Visite et rencontre avec des institutions et organisations de la zone frontalière,
- Recherche au niveau du Ministère du Commerce,
- Traitement des informations,
- Rédaction de rapport.

Une grande partie de la méthodologie a été appliquée sur le terrain pour la réalisation des enquêtes légères avec les réseaux, les producteurs et aussi pour la visite des lieux. Sont touchées par ce travail les zones suivantes:

Thiotte, Baptiste, Les cahos, Dondon, Marmelade, Pilate, Beaumont, Roseaux. Un échantillonnage assez significatif qui donne une idée générale de la situation des zones de production. Les rencontres sont menées sur base d'enquêtes légères. Un formulaire a servi de guide.

L'application méthodologique nous a conduits aux résultats suivants.

II- La production caféière

Pendant que la production du café au niveau mondial augmente, celle d'Haïti a connu une baisse depuis plus de 50 ans et ne cesse de détériorer. Même s'il y a des années de plus forte production que d'autres, elle a atteint en 2006 un total estimé à 350 000 sacs de soixante kilos. Ce qui représente moins de 0,28% de la production mondiale évaluée à 121, 157,930 sacs. Le tableau (1) montre la tendance à la baisse de la production sur la dernière décade.

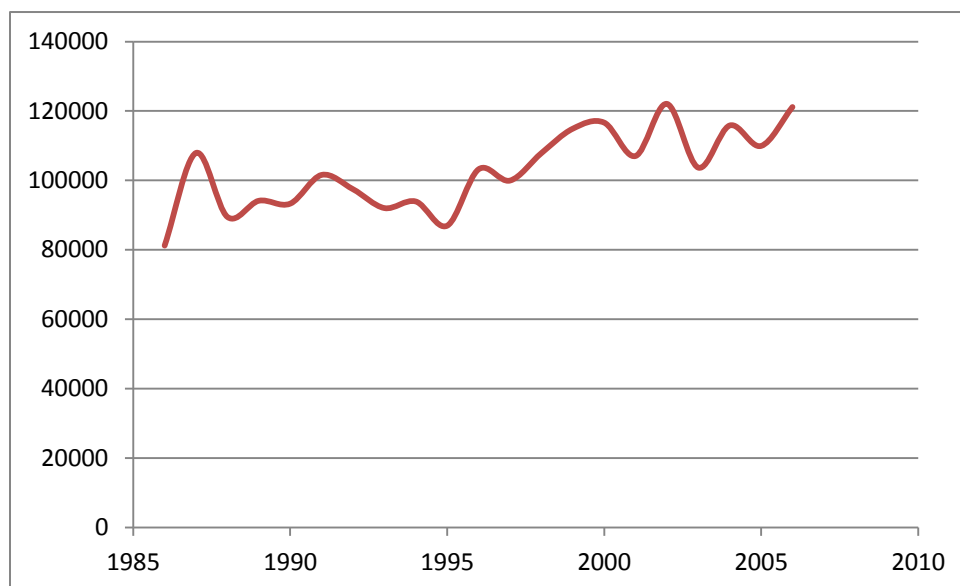
Tableau 1- Production du café en Haïti 1996- 2006

Années	Production en sacs de 60 Kilos
1996	429 000
1997	432 000
1998	439 000
1999	399 000
2000	420 000
2001	403 000
2002	374 000
2003	374 000
2004	365 000
2005	356 000
2006	350 000

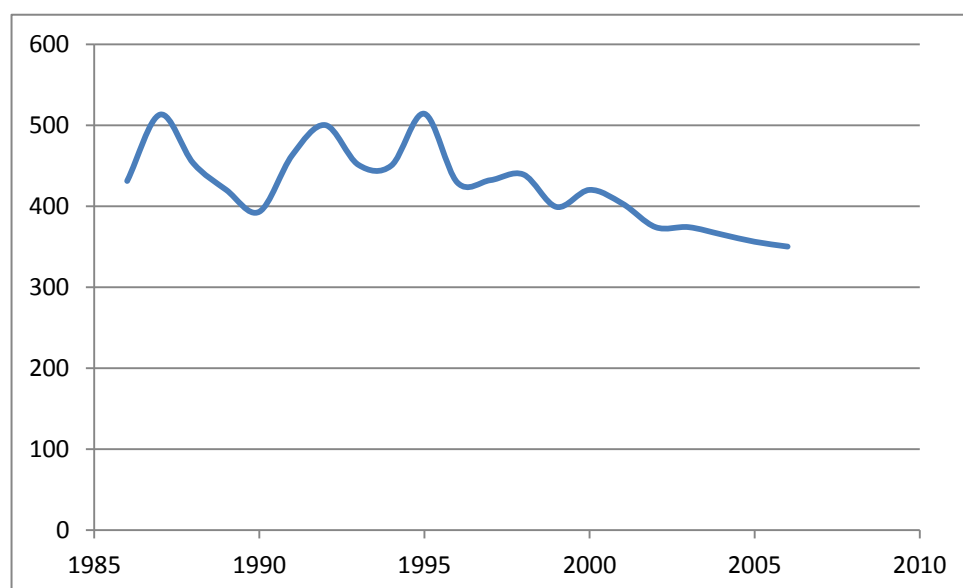
Source : ICO, Historical data

Les graphes 1 et 2 suivants présentent les tendances de l'évolution de la production du café en Haïti et dans le monde pour les Vingt dernières années. Ils sont élaborés à partir des données de l'Organisation International du café.

Graphe 1- Evolution de la production mondiale du café en Millier de sacs de 60 kg
(1986-2006)



Graphe 2 - Evolution de la production du café en Haïti en Millier de sacs de 60 kg
(1986-2006)



La grande disparité entre les deux groupes de données n'a pas favorisé leurs présentations sur un seul graphe, ce qui pourrait faciliter une meilleure comparaison. Néanmoins, pour la même période, il faut remarquer la tendance à la hausse de la production mondiale en 100 000 milliers de sacs (graphe 1) contre celle à la baisse de la production nationale en 100 milliers de sacs (graphe 2).

Contrairement à d'autres régions d'Amérique Latine et des Caraïbes où les producteurs de café sont dans une situation économique meilleure que les autres agriculteurs qui n'ont pas accès à ce produit de rente, en Haïti, malgré l'existence de la culture du café, les familles paysannes se caractérisent par une situation économique précaire et une forte insécurité quant à l'accès à l'alimentation.

En effet les exploitations agricoles disposent de surfaces restreintes (plus de 65 % des familles possèdent moins de 2 ha) et la crise de l'agriculture a engendré une dégradation progressive des revenus agricoles.

Les systèmes de production correspondent au "jardin créole", caractéristique de l'agriculture paysanne d'Haïti, qui comprend plusieurs associations et strates de cultures en plus du café : strate arborée d'ombrage, banane, igname, mirliton, et autres cultures vivrières. Ce système se caractérise par une faible productivité et une grande fragilité des écosystèmes. Il faut aussi préciser que ce couvert végétal diversifié permet de conserver un couvert arboré propice à la culture du café tout en apportant une diversification des revenus agricoles.

Dans toutes les régions caféières d'Haïti, la culture du café se trouve concurrencée par les productions vivrières au sein des exploitations. En raison d'une part, du prix payés aux producteurs trop variables et des difficultés de commercialisation, et d'autre part d'une forte pression pour couvrir les besoins alimentaires de la famille, les agriculteurs ont tendance à délaisser leur café, à le remplacer par des cultures alimentaires à cycle court. Cela a pour conséquence la disparition du couvert végétal, la mise à nu des sols et une forte dégradation du potentiel productif de l'exploitation qui contribue à renforcer la précarité des économies

paysannes à moyen terme. Ce cycle d'appauvrissement de l'exploitation agricole et d'insécurité alimentaire est dû, principalement, à la crise de la production caféière, qui dans ces systèmes de production, représentait le pilier de l'économie paysanne.

A l'heure actuelle, à l'exception des zones de Thiotte, Beaumont et de Baptiste où l'on peut encore trouver des parcelles où la densité des caféiers est encore importante au sein des peuplements plurispécifiques existants, les plantations caféières sont des associations de plusieurs cultures où le café est plutôt marginal.

2.1- Les zones de plantation et les superficies

Le café se trouve dans les dix départements du pays et est retrouvé dans 78 des 133 communes que comportait le pays en 1996 (APROMA, 1996). Les terres plantées sont évalué par IRAM & RECOCARNO en 2003 à 100000 hectares. Entre la haute, moyenne et basse altitude confondue, la superficie par zone est évaluée ainsi :

Tableau 2- Distribution des terres plantées en café et Superficies

Départements	Superficies en hectares	Pourcentage des superficies
Grand' Anse et Nippes	22000	22
Sud-est	16000	16
Nord	15000	15
Sud	12000	12
Ouest	10000	10
Centre	8000	8
Artibonite	7000	7
Nord-Ouest	6000	6
Nord-est	4000	4

Source : IRAM, 2003

Si l'on peut toujours admettre que l'on retrouve le café dans tous les départements du pays, les superficies doivent être revues à la baisse en raison de pression sans cesse grandissante du déboisement et de la concurrence avec les cultures sarclées. Les principales zones de café sont présentées dans la carte ci-dessous.

Tableau 3- Carte des principales zones de café en Haïti



Source : Restauration de la compétitivité du secteur du café en Haïti. BID, 2006

2.2- Les variétés Cultivées

Contrairement aux autres pays producteurs de café de la zone, le café robusta de la famille des Canephora n'est pas répandu en Haïti. Toutefois on y trouve l'Arabica et la variété dominante est le typica, la variété indigène d'Haïti. Elle est remarquable par la hauteur des pieds (plus de 2 mètres), le port oblique de ses branches, l'étroitesse des feuilles et la couleur violette des jeunes feuilles. Les autres variétés diffusées dans le courant des années 70, une dizaine au total, considérées comme améliorées, n'ont pas eu tout l'effet escompté. On a fini par se rendre compte qu'à ces variétés améliorées il leur faut un traitement amélioré que les planteurs n'ont pas la possibilité d'offrir. Ceci en terme d'entretien et d'application de fertilisant. A l'heure actuelle, la variété typica compte pour 90% des caféiers d'Haïti et il est très apprécié sur le marché gourmet Japonais.

2.3- Les rendements

Du fait du manque de suivi technique dans les exploitations caféières, il n'est pas facile de mesurer les niveaux de rendement, toutefois une extrapolation est toujours possible. Le rendement national confirmé dans l'étude de la BID, 2006 reste de 250 kilos à l'hectare, mais l'écart est considérable quand on considère les différentes zones. Par exemple pour les zones de Thiotte, de Beaumont et de Baptiste, le rendement est 4 à 5 fois plus que la région Nord et le reste de la Grand Anse (tableau 4). La densité de plantation, trop forte ou trop faible, la faiblesse des itinéraires techniques, l'état du milieu sont autant de facteurs qui influencent le rendement.

Tableau 4- Rendement a l'hectare selon les zones

Thiotte,-Beaumont -, Baptiste	Région Nord – Reste de la Grand -Anse
1000-1500 marmites de cerises*	150- 300 marmites de cerise

- Une marmite de cerise équivaut à 1 livre ou 0.45 Kilos de café vert
Source : Elaboration propre

2.4- La rentabilité au niveau de la production

La **rentabilité** est le rapport mathématique entre un résultat obtenu et les moyens en capital mis en œuvre pour l'obtenir. Dans le cas qui nous concerne c'est le rapport entre le bénéfice à l'hectare et les investissements consentis par l'exploitant.

La rentabilité est comprise comme le revenu sous tiré du jardin de café par rapport aux dépenses effectuées. Même si les planteurs ne disposent pas de cahiers de compte, le café apparaît rentable du fait qu'il le considère quasiment comme une activité de cueillette ou le planteur n'a pas fait trop grand investissement mise à part un sarclage et le coût de la cueillette. Cependant c'est une rentabilité sans incitation à l'augmentation de la production et à la création d'emploi. C'est un système d'agriculture familial de subsistance. Dans certains autres cas, comme Thiotte, par exemple, le café est beaucoup plus considéré comme une entreprise familiale lorsqu'on considère l'investissement consenti par les planteurs pour le café. Etant donné qu'il s'agit toujours des associations de cultures, la rentabilité est imputable à l'ensemble du jardin et non strictement au café. Hors mis l'amortissement de la terre, le tableau (5) donne un exemple de rentabilité sur une année d'un hectare de café à Thiotte.

Tableau 5-Exemple de rentabilité sur un hectare de café àThiotte (en gourde)
Pour une récolte de 1500 marmites vendues à 30 gourdes par marmite

Rubriques	Dépenses	Rentrées
Sarclage	5000.00	
Emondage et Taille	4000.00	
Préparation a Engrais	2500.00	
Achat d'engrais	10125.00	
Application d'engrais	4000.00	
Grattage	4000.00	
Cueillette	9000.00	
Transport	3000.00	
Préparation	3000.00	
Total Dépenses	44 625.00	
Vente de bananes		12000.00
Vente de chadèques		3500.00
Vente de café		45000.00
Total rentrées		60500.00
Marge nette	15875.00	

Source : Elaboration propre

Dans cette même zone, la rentabilité de la pomme de terre sur une année est Quatre (4) fois plus élevée sauf que les risques de perte sont beaucoup plus grands.

2.5- Les contraintes à la production du café

De manière générale, l'handicape à la production du café en Haïti a toujours été le désintérêt de l'Etat pour cette culture. Les responsables n'ont pas su s'ajuster à la dimension internationale du marché de cette denrée d'exportation. De plus l'ajustement structurel appliqué au pays provoque le désengagement

financier de l'état auprès des planteurs. Cet état de fait a mis les planteurs face à une situation qui crée chez eux une ambivalence de choix : Investir temps et moyens dans la culture du café ou dans d'autres cultures jugées plus rentables.

L'obligation pour les planteurs de faire face à la baisse tendancielle des prix internationaux, les fluctuations des cours internationaux et les termes de l'échange défavorables sont autant de facteurs décourageant la production. Ce qui reste de la production doit faire face, spécifiquement, aux problèmes suivants :

2.5.1- Contraintes techniques

En dépit de la production de bon nombre de plantules, les plantations sont restées vieilles. Les pratiques culturales comme le contrôle de l'ombrage, la taille sont ignorées. Dans la majorité des cas un seul sarclage est pratiqué. Ce dernier vise à débarrasser les tiges de lianes afin de favoriser la récolte. Les sarclages nécessaires au grossissement des grains sont ignorés de la plupart des planteurs.

■ Fertilisation

A cause de la fermeture des poulaillers, la fertilisation se fait, de manière prédominée, à l'aide d'engrais chimique, particulièrement l'urée, le 16-10-20 ou le 15-15-15. Le sac de 100 livres se vend entre 750 et 1000 gourdes. Naturellement, l'utilisation d'engrais chimique n'est pas trop réputée dans toutes les zones caféières.

A Beaumont, il est utilisé dans 6 % des plantations et environ 1% à Baptiste. Par contre à Thiotte, la majeure partie des producteurs de café utilisent l'engrais chimique ou un mélange de ce dernier avec de l'engrais naturel constitué à partir d'un mélange de composte. Dans cette zone, la production paraît inconcevable sans de l'engrais chimique ou même un mélange avec du composte ou de la pulpe du café.

Sur les 5 dernières années, la montée fulgurante du prix de l'engrais de 350 gourdes le sac à 1000 gourdes, suite au retrait de l'état dans la commercialisation de l'engrais, a abouti à la réduction significative de la pratique de la fertilisation dans les zones caféières.

■ Les maladies et Insectes

Quant aux maladies et pestes, ils sont nombreux les ennemis de la production du café en Haïti. Toutefois, à l'heure actuelle, deux sont les plus redoutables. Il s'agit du scolyte du caféier (*Stephanedores hampei*) et les pourridiés racinaires. Deux champignons identifiés comme *Rosellinia bunodes* et

geococcus coffea seraient responsables des cas de pourritures racinaires. L'une attaque les racines et l'autre, affecte, spécifiquement, le collet.

Sans aucune forme de lutte, le scolyte endommage 60% des récoltes et quant aux attaques des pourridiés, le caféier est catégoriquement détruit. Ces cas sont très fréquents dans toutes les zones caféières à l'exception de Thiotté où les cas de pourridiés est à un niveau moindre en raison, paraît-il, du contrôle de l'ombrage et de l'excès d'humidité sur certaines parcelles.

2.5.2- Contraintes Socio-économiques

Lorsqu'on considère le tableau de la rentabilité du café, l'on comprend que l'obtention de la récolte nécessite un niveau d'investissement. Ce que la majorité des planteurs ne sont pas en mesure de consentir sans apport d'un crédit ou une forme quelconque de support financier. Les cultures sarclées qui ne demandent pas autant d'investissement, donnent plusieurs récoltes annuelles, qui par les revenus correspondant améliorent de façon significative le flux de trésorerie du planteur.

Autre facteur non moins important qu'on peut souligner et qui influence négativement sur la production du café, c'est la situation des exploitations après la mort du chef de la famille. Que ce soit dans le cas d'une agriculture familiale de subsistance ou une agriculture familiale marchande, le fonctionnement de l'exploitation est lié strictement au chef de la famille. En général, dans les familles, les enfants vont à l'école dans les grandes villes et la mère habite avec eux. Le père, le plus souvent le chef, de son côté reste sur place avec un ou des gardiens en plus de ses clients travailleurs. La succession n'ayant pas assuré, après la mort du père, les terres sont abandonnées ou vendues en lopin. Par cet état de fait on a assisté dans certaines zones du pays, à la rupture de l'effort de faire passer une partie de la caféiculture haïtienne d'un système extensif à un niveau intensif. Cette menace pèse encore sur le secteur de la production.

Il faut aussi signaler l'inexistence d'infrastructure routière, l'état des routes menant aux zones caféières sont des pistes à peine carrossables quand ce ne sont pas du tout praticables.

2.6- Les retombées des contraintes

2.6.1- Les retombées économiques

La conséquence économique est le déclin des exportations entraînant automatiquement le manque de rentrée de devise pour le pays. Les exportateurs traditionnels y compris ceux de la

filière cafés spéciaux n'arrivent pas à honorer leur intention de vente en termes de quantité. Un acheteur français a dû changer le nom d'une gamme de café pour manque de matière première en provenance d'Haïti. Du nom de "Café d'Haïti," la gamme porte, actuellement le nom de 'Café de l'Ile d'Haïti ' pour avoir été obligé d'intégrer du café en provenance de la République Dominicaine. Il y a un déplacement d'exportateurs vers d'autres secteurs d'exportation entraînant un retrait de liquidités dans la filière. Cette déstructuration a pour conséquence l'érosion de l'économie nationale et familiale, et l'accentuation de la misère rurale.

2.6.2- Les retombées environnementales

Sur le plan environnemental, La retombée principale est la destruction de l'écosystème caféier en remplaçant le café par les cultures sarclées (haricot, maïs, légumes, tubercules, riz) .Ce changement qui s'opère de manière anarchique provoque la destruction de la biomasse et l'appauvrissement des sols. L'abattage des arbres qui servaient d'abri pour les caféiers conduit à l'érosion des terres et à l'ensablement des côtes marines.

III- Le secteur de la Commercialisation

Les principaux acteurs de la commercialisation sont les producteurs, les spéculateurs, les Coopératives/Associations, les petites revendeuses, les torréfacteurs, les exportateurs et les consommateurs locaux. Après la récolte, le café peut prendre diverses destinations.

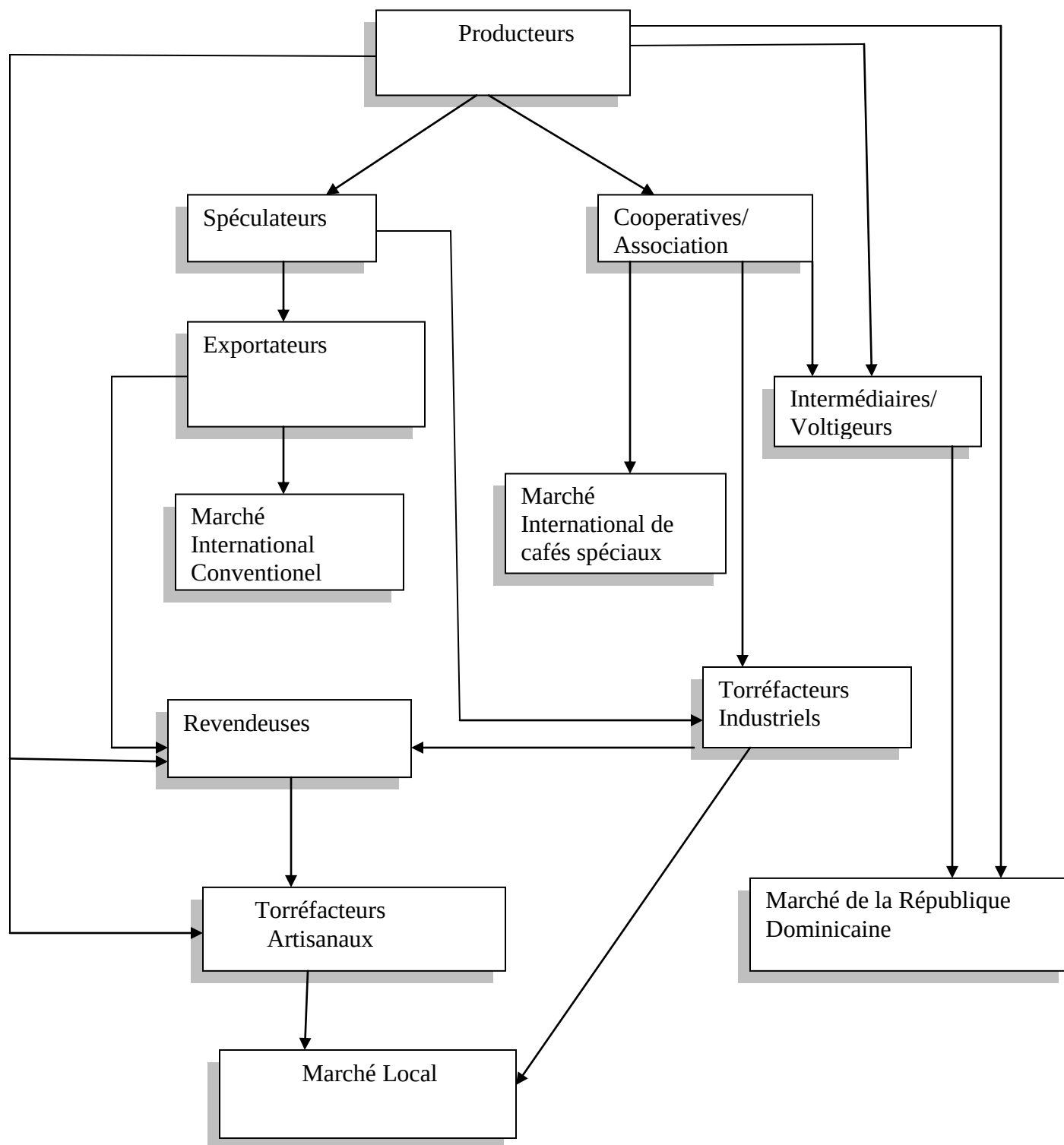
Suivant le type de préparation, on distingue le café pilé estimé à 85 % et le café lavé à 15 %.

Lorsqu'il s'agit de café lavé, une partie de la récolte est acheminé vers les coopératives, une deuxième partie est vendue aux voltigeurs pour le marché de Saint Domingue et une troisième peut être préparé par le planteur et stockée pour vendre plus tard soit sur les marchés locaux, soit à un exportateur-client ou à un intermédiaire du marché dominicain.

La quantité reçue par les coopératives/associations est préparée et vendue sur des marchés spéciaux. Le café de seconde qualité de ces organisations est vendu soit à des torréfacteurs nationaux ou sur le marché dominicain (figure 1).

Le café pilé est acheté par les exportateurs et torréfacteurs haïtiens et de plus en plus par les intermédiaires dominicains.

Figure 1- Circuits principaux de Commercialisations du café



3.1- Les Coopératives, Association et les réseaux de Coopératives

Le mouvement coopératif date plus d'une soixantaine d'année dans le pays. Il existe une cinquantaine de coopératives et/ou pré- coopératives crée sous l'initiative de projet de développement ou des religieux. Depuis 1958, il existait déjà, le bureau de la réglementation des coopératives devenu depuis tantôt, Conseil National des Coopératives (CNC) et qui relève du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE.)

Au cours des années 90, les coopératives caféières ont pris une autre dimension. Certaines d'entre elles, à échelle régional, se sont mises ensemble dans le but de promouvoir une alternative au système traditionnel de commercialisation du café. La montée de ces initiatives appuyées par des ONG est favorisée, particulièrement, par la crise du marché conventionnel du café et la montée du Commerce Equitable dans le monde. A l'heure actuelle, on compte à travers le pays, Trois (3) regroupements de coopératives, Une (1) fédération d'associations, Une (1) association et Trois (3) coopératives qui sont tous certifiés Equitable pour le café. Exception faite à UCOCAB dont le processus est en cours. Certaines coopératives, membre de réseaux ont eu leur certification avant bien même l'existence du regroupement. C'est las de la Coopérative Agro Commerciale de Baptiste (CAB).

Tableau 6- : Les Coopératives, Réseaux de coopératives, Association et Fédération d'Association et leur Zones d'action.

SIGLE	Statut	Définition	Zones d'Action
APCAB	Association	Association des Planteurs de Café de l'Arrondissement de Belle Anse	Thiotte, Sud-est
CACVA	Coopérative	Coopérative Caféière de Vachon	Camp- Perrin
COOPCAB	Regroupement de Coopérative	Coopérative des Planteurs de Café del'Arrondissement de Belle Anse	Thiotte, Sud' Est
COOPACVOD	Coopérative	Coopérative agricole Caféière de Vincent Ogé de DonDon	Dondon
FACN	Fédération d'Association	Fédération des Association Caféière Natives	Sud-est, Artibonite, Grand' Anse, Sud, Ouest.
RECOCARNO	Regroupement de Coopérative	Réseau Coopérative Caféière de la Région Nord	Nord, Nord- Est
UCOCAB	Regroupement de coopérative	Union Coopérative Caféière de Baptiste	Baptiste, Savanette

Source : Elaboration Propre

En période de récolte, une fois que le café est arrivé au centre de lavage, la coopérative a la responsabilité de la préparation jusqu'à la vente du produit fini. Les étapes de la préparation sont : le dépulpage, la fermentation, le lavage et le séchage. Une autre étape c'est le traitement sec qui consiste en le décortiquage, classification, triage, mise en sac.

Mise à part, RECOCARNO et COOPACVOD, le traitement sec et l'expédition est un service offert par la FACN. En dépit du fait que COOPCAB et FACN (Marmelade) dispose de matériels de préparation, le café collecté en 2006 à Thiotte et à Marmelade a été, quand même, transporté à l'usine de la FACN à Tombe Gâteau, soit pour le traitement final soit pour l'exportation du produit. Cette situation contribue à augmenter les frais de transport et à réduire les marges bénéficiaires des Associations.

Tableau 7- Carte de Répartition géographique des associations



Source : Coordination Haïtienne des Organisations Certifiées Equitable

3.2- Rentabilité au niveau des Coopératives et Associations

L'un des faiblesses du système est l'incapacité de collecter des volumes importants à cause, principalement, du manque d'infrastructure et de l'état d'enclavement des zones de production par rapport au centre de lavage et du manque de fonds de roulement pour la collecte des cerises. Pour la campagne 2006-2007, les Associations confondues ont collecté 829 404 marmites de cerise, soient l'équivalent 6283 sacs de 60Kg. de café vert. Ceci représente 1.8 % de la production du pays pour la même période.

Tableau 8 -Quantité de marmites de cafés cerises collectée pour les coopératives et associations pour la Campagne 2006-2007

Organisations	APCAB/ FACN	COOPCAB	COOPACVOD	FACN	RECOCARNO	UCOCAB	CACVA
Qte de marmite	143300	79000	87000	257700	225218	36186	1000

La rentabilité à ce niveau dépend de différents facteurs tels que :

- Le prix d'achat du café de la marmite,
- Le coût de la préparation,
- Le coût du transport,
- Le coût du crédit
- Le rendement à l'usage
- Le prix de vente

Le rendement est considéré comme la quantité de café exportable obtenu dans la marmite de cerise en considérant le poids de la paille (20%) et celui du rejet. Le taux de rejet admis se situe entre 6 et 10%, tandis qu'à cause des problèmes causés par le scolyte du caféier et de la gestion de la qualité, le taux de rejet accuse parfois 37% dans certaines coopératives. Dans ces cas, la quantité qui peut être exportée n'est que de 43% du café décortiqué. A ce moment, le reste est vendu à perte sur le marché local

Les coopératives n'ayant pas le plein contrôle des facteurs, n'arrivent pas encore à un niveau de rentabilité leur permettant d'atteindre leur autonomie. Ceci, en dépit d'importants investissements consentis par des institutions d'appui (ONG, Coopération Internationale).

Tableau 9- Prix de revient moyen d'une marmite de café dans les coopératives et associations

Rubrique	Coût en gourdes
Achat de la marmite de café	30.00
Préparation au niveau de la coopérative	4.00
Transport (vers coopératives et usine Tombe Gâteau)	2.00
Paielement de crédit	2.00
Frais de Traitement Final et Expédition	6.00
Total	44 gourdes

Si le rendement est de 60% exportable à partir de la marmite, cette dernière étant 1.25 lb de parche, cela voudrait dire qu'il y ait 0.75 lb à exporter et 0.25 lb de rejet.

Sur le marché équitable, principal marché des coopératives, avec 1.21 USD/ lb ou 42 gourdes et le rejet à 25 gourdes sur le marché local, la marmite rapporte:

$$(0.75 \times 42) + (0.25 \times 25) = 37.75 \text{ gourdes}$$

Autrement dit, dans ces conditions, il y a une perte de 6.25 gourdes à chaque fois que les associations vendent une marmite de café sur le marché Equitable. .C'est pourquoi elles se sont obligées de se lancer à la recherche d'autre d'autres marchés pour au moins améliorer la moyenne du prix de vente de la marmite. Certaines coopératives font des accords avec la FACN pour vendre du café répondant aux critères du label Haitian Blue. A ce moment elles payent un frais « royalties » de 25 % du prix de vente de la livre.

La FACN n'ayant pas arrivé pas à écouler tout son produit à un même prix sur ce marché gourmet a pratiqué une moyenne de prix par livre de \$ 2.3. En déduisant les frais, les organisations qui traitent avec la FACN reçoivent \$ 1.72 par livre. Cette somme serait

intéressante si la coopérative ou l'association pouvait vendre la totalité de son produit dans cette condition. La réalité est tout autre parce que les proportions y compris leurs destinations de marché varient d'une organisation à l'autre, d'une année à l'autre. En ce sens le prix de vente et la rentabilité de la marmite dépendent du rendement, de la destination de marché, du prix du rejet et même du taux du dollar.

Tableau 10- Rentabilité de la marmite du café pour un rendement de 60% au niveau des organisations.

Proportion aux marchés	Prix de revient	Vente	Bénéfices ou perte
100% Equitable	44 gourdes	37.75 gourdes	(6.25)
70% Equitable/ 30% Haitian Blue	44 gourdes	41.85	(2.15)
50% Equitable/ 50% Haitian Blue	44 gourdes	44.70 gourdes	0.70
70% Haitian Blue 30% Equitable	44 gourdes	47.38 gourdes	3.38
100% Haitian Blue	44 gourdes	52.18 gourdes	8.18

RECOCARNO et COOPACVOD sont dans une situation légèrement différente. Elles font leur traitement sec elles mêmes et ne sont pas obligé à acheter le café 30 gourdes en raison d'une compétition moins agressive dans leurs zones d'action.

En dépit du fait que les coopératives et associations restent une alternative en construction vers l'émergence d'entreprises autonomes et dynamiques, elles sont caractérisées par les faiblesses suivantes :

- Manque de confiance des membres dans le système,
- Manque de Volume,
- Incapacité de financement.

3.3- Le Circuit informel de la commercialisation

Ce circuit est alimenté par du café naturel (café coque et café tchoka) acheté par les revendeuses et le marché de la République Dominicaine et du café rejet acheté également par les revendeuses et par les Maisons de torréfaction. Les principaux acteurs sont les intermédiaires, spéculateurs et les exportateurs. Ce circuit est contrôlé par la compagnie dominicaine INDUBAN qui détient le monopole du café torréfié en République Dominicaine et occupe une bonne part du marché national. Le café passant par les intermédiaires dominicains lui est essentiellement acheminé. Selon F. Pierre, 2005, ces intermédiaires obtiennent des marges comprises entre 25 et 29 %. L'agressivité de cette compagnie pour la satisfaction du marché touristique et d'exportation crée certaines difficultés aux acteurs haïtiens dans la collecte du café.

Beaucoup de produits s'échangent sur la frontière haïtiano-dominicaine au mépris des lois haïtiennes régissant le commerce des denrées agricoles sur le territoire haïtien. Dans le cas du café, cela risque de provoquer une déstructuration complète de la filière caféière en Haïti. Les investissements consentis pour l'amélioration de la qualité du café exportable sont en péril à cause de la capacité des acheteurs dominicains de faire monter et descendre les prix du café à volonté.

Au cours des années 2004 et 2005, cette concurrence illégale a soulevé beaucoup de débats et les opinions restent partagées. Les réflexions de premier ordre laissent voir que c'est une bonne chose que le café ait vendu plus cher. Bien qu'il soit vrai, l'analyse approfondie fait voir qu'il y a une histoire sur la frontière en ce qui a trait au commerce du café. Après la perte de la clientèle par les acheteurs haïtiens, le marché dominicain sera en situation de monopsonne et les prix baisseront considérablement comme cela a été le cas au cours des années 1990.

3.4- Le secteur de l'exportation

A l'heure actuelle, le secteur de l'exportation est partagé entre les circuits de marchés spéciaux (juste et gourmet) et le circuit traditionnel du marché d'exportation.

Les acteurs alternatifs comprennent la FACN, RECOCARNO et COOPACVOD. En attendant l'obtention du permis d'exportation des autres Organisations qui en font la demande, leurs cafés sont expédiés par la FACN.

Les actuelles maisons traditionnelles d'exportation, Wiener, Baptiste et Vital, sont des entreprises familiales qui possèdent un savoir-faire séculaire dans la gestion de cette activité. Ces maisons qui étaient une trentaine durant les années 1950 se réduisaient à quatre au cours des 5 dernières années. Actuellement elles ne sont que 3. Les autres sont en retrait, provisoirement pour certains et définitifs pour d'autres. La disparition de ces acteurs de la filière seraient dû aux causes suivantes :

- La crise de prix sur le marché international,
- La baisse de la production,
- La dégradation du niveau de la qualité due aux attaques du scolyte du caféier. 60% des lots collectes sont piqués par ce ravageur,
- L'agressivité du marché de la République Dominicaine,
- La présence des coopératives dans l'exportation.

Le tableau (11) renseigne sur les volumes officiels d'exportation pour la période de 1990-2006 et les sommes rapportées en dollars.

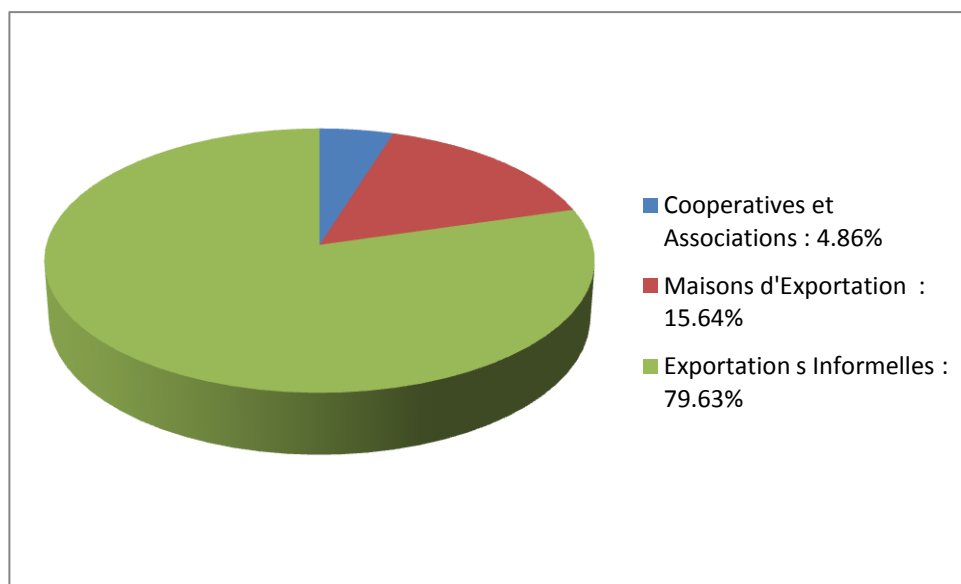
Tableau 11- Volume officiel d'exportation de café d'Haïti (1990-2006)

Années	Volume en sac de 60 Kg	Valeur en US
1990	160 700	15 300 000
1991	196 800	18 300 000
1992	143 300	10 200 000
1993	155 000	9 300 000
1994	97 900	7 000 000
1995	266 300	25 300 000
1996	252 600	24 000 000
1997	159 200	19 100 000
1998	194 800	21 700 000
1999	205 300	18 000 000
2000	157 700	13 4000 000
2002	38 965.05	2 930 194
2003	39 939.83	3 376 806
2004	28 487.2	2 929 842
2005	26 148.95	3 787 785
2006	25 642.23	4 684 801

Sources : BRH 1995, 1997, 2000 ; Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2007

Pour l'année 2006 les exportations des coopératives et associations sont de 6084 sacs représentant ainsi 23,72 % des exportations officielles et 4.86 % du volume de café laissant le pays (officiel et non formel).

Graph 3 - Répartition des exportations officielles et informelles
En 2006



Sources: Elaborée à partir des données du MCI, de la Coordination des Organisations Certifiées Equitable et Estimation propre.

3.4.1- Le rendement et la rentabilité au niveau de l'exportation traditionnelle

Le rendement moyen au niveau de l'exportation traditionnelle se situe entre 40 et 50%. Les taux de scolyte qui atteint parfois 60% dans certains lots et le taux d'humidité de 20% largement supérieur à la normale sont à la base de ce faible rendement. La torréfaction est une stratégie adoptée chez la Maison Wiener pour valoriser le café non exportable. La marge bénéficiaire estimée à 18 % en 2005 par F. Pierre montre une tendance à la baisse. Les exportateurs qui s'approvisionnent au prix du marché local par l'intermédiaire d'un spéculateur (11% de marge) doivent revendre au prix de la bourse de New York. Avec des difficultés de constituer de volumes importants empêchant des économies d'échelles, l'on comprend pourquoi les exportateurs se sont retirés progressivement du secteur.

3.4.2-Le cadre légal de l'exportation

Il n'existe pas un manuel de procédures claires pour l'exportation du café en Haïti. Cela rend parfois difficile l'obtention des différents documents et allonge ainsi les échéances. Dans la plupart des cas les rôles se renvoient entre le Ministère du Commerce et le Ministère de l'Agriculture. Les séquences des étapes ne sont pas systématisées. De manière pratique, après avoir disposé d'un permis d'exportation émis par le Ministère du Commerce, les actions en vue de l'exportation sont les suivantes :

- Prendre le certificat sanitaire au service des végétaux du MARNDR,
- Réclamer le certificat d'origine au Ministère du Commerce qui renseigne sur la provenance du café,
- Préparation par l'expéditeur du Shipping lot contenant des informations sur la qualité du café et sur l'acheteur,
- Acheminer ces papiers à la douane qui, après analyse, ordonne le départ du bateau d'une compagnie maritime préalablement choisie par l'expéditeur,
- Les papiers, sortis de la douane, vont à la compagnie maritime y compris l'avis de départ.

La compagnie, avant le départ du bateau, délivre le Bill of Loading. Pour pouvoir dédouaner la marchandise, l'acheteur doit être en possession d'un lot de document contenant:

- Bill of loading
- Facture
- Certificat Phytosanitaire
- Certificat d'origine
- Avis de la douane

Par manque de systématisation des procédures, des lots de café laissent le pays parfois sans le certificat phytosanitaire. Conséquemment à cette situation, un lot de café a été bloqué en Italie, durant l'année 2006 pour présence d'Ochratoxine. De tel incident dû à des faiblesses institutionnelles nuit à l'image du pays et aux cafés haïtiens.

IV-Le secteur de la torréfaction

La torréfaction en Haïti est assurée par 6 torréfacteurs industriels qui sont REBO, Marabou, Tchoka, Pidy, Claudja, Wiener. La quantité de café utilisé par ce créneau serait de 20000 sacs de 60Kg annuellement. Plus de 10000 torréfacteurs artisanaux sont recensés en 2004 au niveau du pays. Toutefois, la plus grande partie de la consommation locale est assurée par la ‘torréfaction’ familiale communément appelé ‘grillé café’.

4.1-Le rendement et la rentabilité

A cause du scolyte du caféier, le rendement de café apte à la torréfaction industrielle par rapport à la quantité acquis est de 30 à 60% suivant la gamme. Dans ce cas la livre de café torréfié qui se vend à 110 gourdes revient à 85 gourdes non compris la taxe. Dans le prix de revient, la matière première et l’emballage sont les plus coûteux. La marge au niveau de la torréfaction artisanale serait de l’ordre de 80%.

Les contraintes de la torréfaction industrielle

- Mauvaise qualité du café impliquant de faible rendement,
- Consommation seulement par des couches aisées de la société,
- Compétition avec la torréfaction artisanale qui est exempt du coût de l’emballage et de taxe,
- Problème d’énergie,
- Disparition de savoirs et de savoir-faire dans le secteur,
- Importation de café torréfié,
- La majorité des ménages fait leur propre torréfaction ‘grillé café’

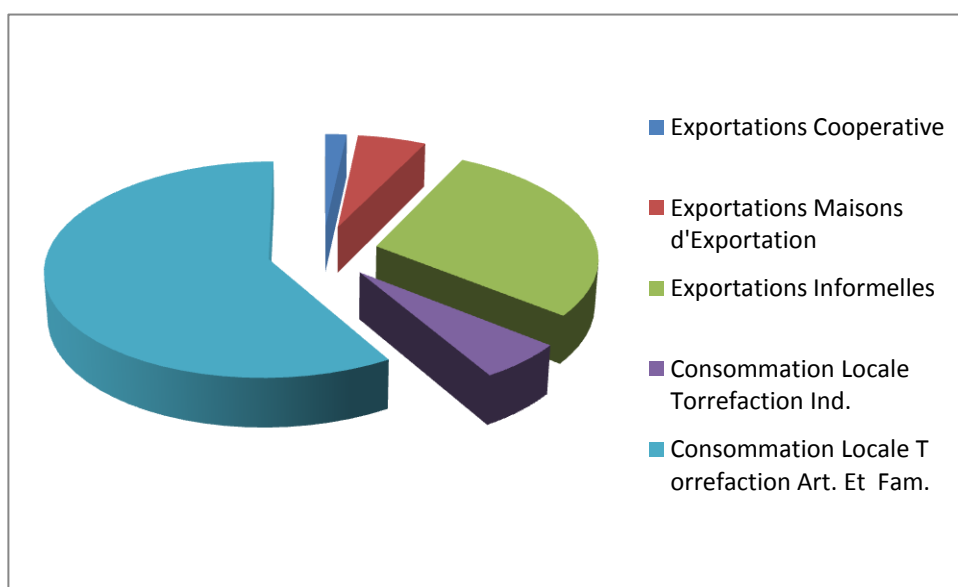
Si l'estimation de la quantité de café utilisée par la torréfaction industrielle serait respectée pour l'année 2006, le tableau de l'utilisation de la production se présenterait ainsi :

Tableau 12- Utilisation de la production en Pourcentage

Utilisations	Types	Volume (sacs de 60 kg)	Pourcentage de la production
Exportations	Coopératives	6084	1.74
	Maison d'Exportation	19558	5.59
	Informelle (RD)	99358	28.39
Sous -Total		125000	35.74
Consommation locale	Torréfaction Industrielle	20000	5.71
	Torréfaction artisanale et familiale	205000	58.57
Sous-Total		225000	64.26
Total		350000	100%

La figure suivante est la représentation graphique du tableau 12

- Pourcentage des différentes utilisations de la production en
 Graphe 4 2006



V-Les autres acteurs de la filière

Outre les acteurs économiques de la filière, d'autres n'ont pas manqué d'influencer le secteur. On peut citer les ONG et Institutions non étatiques, la Coordination de la campagne de sensibilisation pour le café et l'Institut National du Café, INCAH.

5.1- Les ONG et Institutions non étatiques

Avec la crise du prix sur le marché international et les périodes de turbulence politique d'après 1986, la filière du café, en Haïti, a connu une certaine déstructuration. L'intervention des ONG dans la filière a été favorisée, particulièrement, par la montée du Commerce Equitable qui traite directement avec les organisations. L'un des critères d'éligibilité a été la structuration et le fonctionnement démocratique. Ces institutions se donnent pour taches l'accompagnement de ces organisations paysannes dans le travail de structuration et se portent garant devant les institutions de financement (Fonds STABEX et autres) et par devant des acheteurs internationaux. Cette initiative a débuté avec l'Oxfam dans le Nord, FLM et Action Aid dans le Sud Est, ICEF dans le bas plateau Central. Et depuis, d'autres initiatives se sont suivies. Leurs principaux objectifs sont l'Amélioration de la capacité de collecte et de la qualité du café, le renforcement organisationnel et institutionnel des structures paysannes.

Tableau 13- Les ONG et Institutions intervenants da la filière du café et leurs zones d'Intervention

Institutions	Zones d'intervention
Oxfam GB	Nord et Nord Est
FLM, Action Aid	Sud Est
ICEF	Baptiste / Savanette
Inter Aid	Les Cahos
PCH	Fond Baptiste
COHIMRU	Roseaux,

Source : Elaboration propre

5.2- La Coordination de campagne de Sensibilisation pour le café

C'est une instance de plaidoyer formée par des Institutions et les Organisations Paysannes intéressant au café. C'est une initiative supportée par Oxfam GB et ICEF. Sa création en 2001 a coïncidé avec la campagne internationale d'Oxfam qui attendait les résultats suivants :

- 1) Paiement d'un prix décent pour le café par les Torréfacteurs Internationaux
- 2) Réduction des stocks de café dans le monde,
- 3) Création d'un fonds de diversification
- 4) Augmentation du volume manipulé dans le cadre du commerce équitable

La Campagne Nationale a pour Objectif de :

- a) Renforcer les réseaux
- b) Obtenir l'élaboration et la mise en place de politique favorisant le développement d'un café de qualité pour permettre aux producteurs de bénéficier des opportunités des niches de marchés spéciaux,
- c) Promouvoir la perspective de genre pour une intégration valorisante des femmes dans la filière du café,
- d) Sensibiliser la population en général sur l'importance du café dans l'économie nationale afin d'accroître son intérêt à appuyer les producteurs et productrices et à consommer beaucoup plus de café haïtien.

L'un des effets de la campagne nationale a été la création de la l'Institut National du Café Haïtien, INCAH. Actuellement la Coordination appuie la création de la Plateforme Nationale des Producteurs de Café. C'est une instance de solidarité et de partage entre les producteurs, elle sera aussi utilisée pour faire passer leur revendication.

5.3- L'INCAH

En vue de doter le secteur caféier de l'assise légale et institutionnelle qui intègre les différents intervenants impliqués dans la filière caféière, il fut créé par arrêté présidentiel en date du 7 février 2003, un organisme autonome placé sous la tutelle du MARNDP et dénommé « Institut National du Café d'Haïti (INCAH) dont la mission principale est de veiller à la mise en œuvre et

au respect de la politique caféière nationale définie par le Gouvernement. Un « Fonds National de Café » (FONACAFÉ) associé à l'INCAH à titre de principal outil financier fut aussi créé.

L'INCAH fait face à des handicaps majeurs à cause de l'inadéquation de l'instrument légal choisi pour le créer, l'arrêté du 7 février 2003 en effet ne permet pas son inscription au budget de l'Etat.

Par ailleurs, l'institut est coiffé par un Conseil d'Administration au sein duquel sont représentés l'Etat, le secteur agroindustriel, les associations de producteurs, l'université et les organisations socioprofessionnelles de l'Agriculture. Pour résoudre le problème relatif au fonctionnement de cette Institution, la loi portant la création de l'INCAH est, maintenant, déposée au parlement pour ratification.

Actuellement, l'INCAH exécute le PACCHA, projet d'Appui à la Compétitivité du café d'Haïti avec un financement de la BID qui s'élève à 80% du budget.

En dépit de l'atout que devrait représenter l'INCAH, il n'arrive pas encore à s'imposer comme régulateur de la filière.

VI- Les Marchés et les Prix

6.1- Le Marché Traditionnel

Le marché mondial du café a connu une crise caractérisé par une offre en augmentation, une consommation stable, et un lot en stock estimé à 45 millions de sacs. Le déséquilibre entre l'offre et la demande a maintenu les prix à un niveau assez bas. Dans cette tendance à la baisse il y a des courtes périodes de prix relativement hauts favorisés par des intempéries (sécheresse, grêle) causant une diminution de l'offre excédentaire des pays producteurs, particulièrement, le Brésil. La dite tentative de l'OIC à régulariser le marché a échoué en 1989 avec la caducité de l'Accord International du Café, (AIC) suite au retrait des Etat Unis. Cet accord, entre les pays producteurs et pays consommateurs, attribuait aux pays producteurs des quotas de production et de vente.

Sur le marché traditionnel, les prix de l'Arabica sont définis à partir de la bourse de New York. Durant les Vingt dernières, il varie de \$ 2,04 la livre à \$ 0,41. Alors que le prix le plus élevé, pour la période, date de 1986, celui du plus bas a été en 2001. Depuis les deux dernières années le prix de la bourse de New York oscille entre 0.90 et 1.13 dollars.

Le tableau suivant présente les moyennes mensuelles du prix de l'arabica à l'échelle internationale pour les vingt dernières années.

Tableau 14- Moyenne mensuelle du prix du café en Centimes de Dollars par livre sur la bourse de New York (1986-2007).

	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
1986	204.02	195.11	204.23	191.73	176.92	151.14	149.12	154.38	181.45	163.21	149.42	130.41
1987	118.39	115.52	100.81	104.33	111.45	101.59	96.17	98.38	104.93	111.45	115.53	115.14
1988	115.07	120.76	117.75	116.31	116.35	118.72	113.65	107.11	113.80	113.92	114.03	124.06
1989	126.69	118.04	117.36	117.55	115.89	104.52	76.67	69.05	69.23	61.10	62.07	61.90
1990	62.75	67.01	75.25	75.34	73.30	69.91	68.36	74.10	75.55	73.89	70.10	72.83
1991	69.38	70.55	72.47	71.45	67.47	65.58	64.31	63.34	66.86	62.83	64.30	63.07
1992	61.12	55.51	56.48	53.64	49.27	48.13	48.70	45.89	47.11	52.88	57.49	64.00
1993	58.14	57.32	54.76	51.38	54.18	54.54	60.61	67.69	71.64	67.78	70.03	71.50
1994	69.17	72.37	76.11	81.19	108.42	127.91	191.44	181.53	202.39	185.64	168.12	149.14
1995	152.08	152.24	162.73	159.59	155.96	141.66	132.71	141.70	124.76	120.02	117.99	99.57
1996	100.33	110.50	105.89	107.09	110.24	105.79	99.97	102.73	96.52	98.56	97.14	90.04
1997	100.03	121.89	137.47	142.20	180.44	155.38	135.04	132.63	132.51	121.09	118.16	130.02
1998	130.61	130.78	119.93	119.66	114.23	103.84	97.32	101.25	95.82	95.01	98.26	100.73
1999	97.63	92.36	89.41	85.72	89.51	86.41	78.21	77.22	71.94	76.36	88.22	95.63
2000	82.15	76.15	73.49	69.53	69.24	64.56	64.09	57.59	57.31	56.40	52.18	48.27
2001	49.19	49.39	48.52	47.31	49.39	46.54	43.07	42.77	41.17	42.21	44.24	43.36
2002	43.46	44.30	49.49	50.19	47.30	45.56	44.70	42.79	47.96	50.79	54.68	51.68
2003	54.04	54.07	49.61	51.87	53.19	48.90	50.89	52.22	54.10	51.72	49.81	52.44
2004	58.69	59.87	60.80	58.80	59.91	64.28	58.46	56.98	61.47	61.10	67.74	77.72
2005	79.35	89.40	101.44	98.20	99.78	96.29	88.48	85.31	78.79	82.55	85.93	86.85
2006	101.20	97.39	92.76	94.20	90.00	86.04	88.57	95.78	95.98	95.53	103.48	108.01
2007	105.81	104.18	100.09	99.30	100.09	107.03	106.20	107.98	113.20	n/a	n/a	n/a

Source: Historical data, ICO

Parallèlement au marché traditionnel, il existe des petits marchés de qualité supérieure et d'autres de qualité hautement supérieure.

6.2- Le Marché Equitable

Le marché Equitable est une initiative des fondations Max Havelaar de l'Europe qui ont pu créer un marché alternatif labellisé et géré par une structure basée en Allemagne, Fair-trade Labelling Organisation (FLO). Ce marché qui, apparu très prometteur en Haïti à la fin des années 1990, a atteint sa limite à partir du contexte de changement du marché local. Dans les zones frontalières, de 8 gourdes en 2000, la marmite du café est collectée à 35 gourdes en 2005. Le 1.21 US n'arrive pas à couvrir les frais de préparation. De plus, dépendamment du rendement, les proportions du café vert sont valorisées différemment. Rappelons que le prix par livre est de 1.26 avec 5 cents pour des investissements sociaux. Il est prévu pour la prochaine saison de payer la livre de café vert à 1.31 US en faisant passer la prime sociale à 10 cents.

6.3- Le marché gourmet

C'est un café de haute gamme préparé à partir des cafés de haute altitude, avec un niveau admissible de défauts physiques et présentant les qualités à la tasse en terme d'arôme et de goût. Des coopératives et réseaux vendent du café sur les marchés gourmets en Europe, USA et Japon mais le produit gourmet labellisé reste le Haitian Bleu de la FACN. Les prix des marchés gourmets vont de 1.41 à 3 dollars US.

VII- La filière du café et la législation haïtienne

Mise à part des conditions à remplir pour une exportation classique, cette filière évolue en dehors de tous règlements ou plutôt en dehors de toutes applications de règlement. Le code du café devenu loi en 1958, et qui n'a jamais été abrogé, a été conçu pour réglementer la filière. L'entretien des champs à la récolte en passant par le transport, les obligations légales des intermédiaires, le traitement, le conditionnement jusqu'au procédés technico-légaux pour l'exportation, ont été pris en compte par le code. Les notions de base du contrôle de la qualité ont été codifiées et des pénalités sévères ont été réservées aux contrevenants. Le code du café, malgré ses faiblesses, avait comblé un vide qui aujourd'hui, fait défaut et qui mérite d'être adressé.

VIII- Conditions d'évolution du secteur caféier haïtien

Haïti a une population estimée à Huit Millions d'habitants. Selon les données du Fonds Monétaire International, le PIB par habitant, pour l'année 2006, est évalué à 528.00 dollars contre 3654.00 dollars pour la République Dominicaine. Alors que les deux tiers de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté, Haïti est le seul Pays Moins Avancé des Amériques. A l'heure de la mondialisation, la production caféière représente, moins de 0,3% de la production mondiale du café. Membre de la Communauté Caribéenne (CARICOM), Haïti faisait partie des pays qui s'entendaient pour la Zone commune de libre échange de l'Amérique(ZLEA), et est signataire des accords généraux sur le commerce (GATT) aujourd'hui Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Alors que le pays vit encore une crise d'investissement privé, le régime économique étatique est, particulièrement, caractérisé par la privatisation des entreprises publiques et la réduction des dépenses de l'état dans l'économie nationale.

D'un autre côté, le négoce international du café met en présence un grand nombre de pays en développement et de pays du tiers monde face à un nombre restreint de pays développés.

Les pays producteurs regroupent environ 80 pays exportant le café vert. Pour la plupart leurs économies dépendent largement des recettes à l'exportation du café. Pour la période de 1995 à 2006 le café représente 7.8% des recettes totales des exportations d'Haïti estimées, selon les données de base de l'OCDE, à 1,748.81 Millions de dollars. Les recettes des exportations des produits agricoles, pour la même période, sont de 453.84 Millions de dollars dont celles provenant du café compte, au premier rang, pour 30%. Néanmoins, depuis l'année 2000, les recettes à partir du café sont en régression et à tendance à se positionner en troisième place après la mangue et les huiles essentielles. L'intensification du commerce au niveau de la frontière Haïtiano-Dominicaine est un élément à prendre en compte dans la compréhension de cette baisse de rentrée.

Les pays consommateurs concentrent les activités de conditionnement et de la torréfaction générant la grosse part des valeurs ajoutées de l'industrie caféière. D'après l'Organisation

Internationale du Café (OIC), pour l'année 2005, le chiffre d'affaires des pays consommateurs est estimé à plus de 50 milliards de dollars, tandis que les activités de production et de préparation ne génèrent que 8 milliards de dollars dans les pays en voie de développement.

La volatilité des prix mensuels dans la bourse de New York et de Londres est reconnue par la Banque Mondiale comme une cause majeure de déstabilisation de l'économie des pays producteurs et de l'appauvrissement de la majorité de leurs populations rurales. Une réalité qui persiste en dépit même de la prise en charge, par les pays, de ce sous secteur de leur économie.

En Haïti, mise à part les possibilités de prix sur les marchés spéciaux à tarif nominale fixe, et qui représente seulement, pour l'année 2006, 4.86 % du volume exporté (Exportations officielles et non formelles) et 1.74 % de la production, les prix sont régularisés sur la base concurrentielle de l'économie de marché. Toutefois, dans la formation interne du prix, avec la suppression de la taxe à l'exportation en 1988 l'état n'est pas un acteur rémunéré. Cela a permis, quand même, d'augmenter la part du planteur de la vente du produit. Selon l'étude de l'INESSA, 2001, la proportion de revenu du planteur est passée de 56 % en 1987 pour atteindre 69 % en 1994.

En définitif, le cadre macro-économique tel qu'il se présente aujourd'hui n'est pas favorable à la relance de la filière caféière. Orienté vers les grandes réformes, l'environnement économique est incitatif plutôt à la consommation qu'à la production. La culture de café est en régression depuis plus d'une cinquantaine d'années et, depuis, aucune politique agricole ou caféière ne s'attaque pas à cette problématique avec une volonté réelle de stabilisation ou d'inversion de la tendance.

L'Institut du café Haïtien (INCAH), créé en 2003, sur la pression des organisations de planteurs et des ONG, devrait être l'outil d'exécution de cette politique. Entre autres causes, par absence de cette politique, la présence de l'INCAH, n'a pas encore eu d'effet marqué sur le secteur caféier haïtien.

IX- La compétitivité économique du café Haïtien

La compétitivité économique est une notion économique qui s'applique à un produit, entreprise, un secteur économique ou un territoire. Elle désigne la capacité d'une telle entité à vendre durablement un ou plusieurs biens ou services marchands sur un marché donné en situation de concurrence.

C'est la capacité à réussir économiquement dans un environnement concurrentiel, en innovant, en croissant et en réalisant des bénéfices.

On distingue la compétitivité –prix ou de quantité et la compétitivité hors- prix ou de qualité

- La *compétitivité-prix* est une des formes de compétitivité qu'une entreprise peut choisir d'utiliser pour son produit pour pouvoir vendre plus. Elle repose sur la diminution du prix des biens qu'elle produit, pour lui permettre d'écouler plus vite et plus facilement ses stocks.
- La *compétitivité hors-prix* est une forme de compétitivité moins visible que le prix de vente, mais qui joue un rôle important dans la rentabilité d'une entreprise. Elle repose sur la capacité d'innovation et l'amélioration constante de la productivité et de la qualité. Cette forme de compétitivité entraîne généralement une hausse des prix de vente par unité

A l'heure actuelle, Haïti ne dispose pas l'offre de café nécessaire qui pourrait induire une baisse du prix de la vente de la livre par rapport aux autres pays producteurs. Dans les coopératives et associations, le volume manipulé par rapport aux coûts de cette production n'est déjà pas compétitif sur le marché juste (Fair Trade). Alors que le tarif est fixe de \$1.26 us, supérieur au prix du marché conventionnel depuis son labellisation à la fin des années 1990.

Par rapport aux caractéristiques intrinsèques du café haïtien : Acidité moyenne, Corps moyen et Arôme excellent, qui sont des distinctifs recherchés par les acheteurs de cafés spéciaux, Haïti pourrait se faire une place sur ces créneaux de marchés plus

rémunérateurs. Dans de tel cas, il y aurait un déficit de marketing à combler et les concernés devraient être plus responsable dans le respect des normes de qualité, la stabilité de livraisons des volumes et dans la conformité des produits livrés par rapport aux échantillons offerts.

Considérant l'état de la production caféière caractérisée par le manque d'entretien des plantations, l'absence de fertilisation, le taux élevé d'attaque de scolyte ajouté aux limitations des infrastructures, aux coûts de préparation et à la faiblesse des services périphériques, il est quasiment clair que le surplus d'effort pour la qualité n'est pas proportionnellement compensé par le gain de prix obtenu. De plus, la demande du café de qualité y compris sa valeur ne sont pas indéfiniment élastique par rapport à la qualité.

X- Eléments pour un cadre de politique nationale du café

Considérant l'état actuel de la filière du café en Haïti, et tenant compte de son triple importance pour l'environnement, la création d'emploi et de rentrées de devises, il s'avère urgent de proposer un cadre de politique nationale pour le secteur du café. Par rapport au grand défi que représente ce secteur, tant sur le plan national qu'international, il est clair que cette politique n'aura d'effet que si elle est exécutée sur la base d'une volonté réelle de relance de la filière. Ce cadre général devra permettre :

- L'opérationnalité de l'INCAH avec des moyens lui permettant d'exécuter la politique adoptée,
- Etablissement d'un cadre de fonctionnement pour les acteurs de la filière (Producteurs, Organisation de producteurs, Torréfacteurs, Exportateurs et ONG)
- Le garantissement des partenariats entre Producteurs et Exportateurs nationaux, entre Producteurs et Torréfacteurs Nationaux ou Producteurs, Torréfacteurs et Exportateurs,
- Ajustement du code du café au nouveau contexte de production et de marché.

Les Actions par Axe seraient les suivantes :

Axe de la production

- Replantation des Zones caféières,
- Réhabilitation de l'écosystème caféiers,
- Modernisation de la caféiculture,
- Culture semi intensive en association avec arbre fruitier et vivrier,
- Culture intensive pure avec association temporaire de vivrier.
- Installation dans les zones caféières des techniciens dynamiques et ayant l'expérience de la culture du café,
- Mettre a disposition de la production de l'intrant, particulièrement de l'engrais dans les zones qui ont la nécessité,
- Lutter efficacement contre le scolyte à travers les pièges et les guêpes.

Axe Organisationnel

- Favoriser la structuration des Organisation caféières existantes,
- Favoriser la montée d'autres organisations dans les autres zones,
- Garantir les groupes pour l'octroi de fonds de roulement,
- Pouvoir à l'encadrement des associations.

Axe Recherche / Développement et Formation

- Intensifier les investigations sur la rouille,
- Intensifier les investigations sur les pourridiés racinaires
- Faire des essais comparatifs sur les variétés,
- Former des jeunes techniciens sur la pratique de la culture du café
- Formation des producteurs sur l'entretien de cafèterai

Axe Infrastructure

- Réhabilitation des axes routiers desservant les zones caféières,
- Aménagement des pistes de pénétration,
- Percement de nouvelles voies de pénétration.

Axe de Protection de l'Environnement

- Entretien des écosystèmes caféier,
- Développement de l'Agro foresterie,
- Mise en place des structures antiérosive,
- Aménagement des canaux de contour,
- Correction des ravines,
- Favoriser des sources alternatives d'énergie pour les guildives, les boulangers et les blanchisseries.

Axe de Marketing

- Travailler pour l'amélioration de la qualité du café et pour plus d'espace au niveau des Niches de Marché,
- Disposer dans les pays de meilleure opportunité de marché, particulièrement, USA, Japon, Italie, des agents de marketing pour promouvoir le café Haïtien,
- Renforcer le label de la FACN, Haitian Blue, avec des conditions avantageuses pour les planteurs, notamment la réduction des frais de royalties,
- Disposer au Ministère du Commerce et au Service de protection des végétaux des moyens de dépistage de l'ochratoxine.
- Systématiser les procédures de l'exportation.

Axe Amélioration de la compétitivité

Nonobstant les facteurs du marché qu'on ne peut pas contrôler, rendre le café Haïtien compétitif supposerait une double action progressive et simultanée :

- la mise à profit de l'opportunité de la bonne qualité intrinsèque du café soutenu par la rigueur dans l'application des normes ;
- un investissement dans la production du café et dans les autres infrastructures corollaires de manière à bénéficier d'une économie d'échelle et à être concurrentiel sur le marché boursier.

XI- Conclusion

Considérant son état actuel, la filière du café en Haïti nécessite de grands investissements et une politique sérieuse orientée vers sa relance. Lorsqu'on considère la vitesse avec laquelle chute la production, on est amené à croire que, sans une politique nationale applicable et appliquée, Haïti risque, dans les 50 prochaines années, de se retirer au tableau des pays producteurs de café et devenir un importateur net de ce produit.

Lorsqu'on considère l'ensemble des réalisations consenties par l'Etat haïtien à travers les fonds STABEX, par les ONG et par les organismes de coopération internationale, lorsqu'on observe la construction des usines de traitement du café dans le Nord, à Tombe gâteau, à Marmelade, à Thiotte et dans plusieurs autres zones de café du pays, l'on ne peut affirmer qu'il n'y a pas eu d'investissement dans le secteur. Toutefois, ces investissements, quoique insuffisants ne rentrent pas dans le cadre d'une politique articulée, engagée et soutenue par l'état haïtien. Le constat est que les résultats sont maigres et la filière périlite. Par rapport à l'importance du café pour le pays, il est indispensable de proposer à l'Etat Haïtien un cadre de politique caféière et engager un plaidoyer pour son acceptation et son application. Cette politique devra considérer la filière dans sa globalité en tenant compte des différents acteurs, de leur inter relation et du contexte des marchés.

Références Bibliographiques

- AGRICORP S.A, Analyse des opportunités pour une relance de la production et de la commercialisation du café de qualité dans la Grand Anse.
- APROMA, Haïti : Etude de structuration des filières de denrées d'exportation, 1996.
- Allen Henry et Rénald Clérismé, L'Agriculture haïtienne dans l'impasse des nouvelles négociations à l'OMC, 2005.
- BID, Restauration de la Compétitivité du secteur du café, 2006.
- David Nicolas, La Commercialisation du café à Baptiste et à Savanette, 2000.
- Friser Pierre, Identification de créneaux potentiels dans les filière rurales haïtiennes, Filière Café, 2005.
- IINESA, Le café : De la pertinence d'un plaidoyer International pour Haïti, 2001.
- INCAH, Loi réglementant l'organisation et le fonctionnement de l'Institut National du Café, 2007.
- MARNDR, Axes de politique caféière, 1994
- MARNDR, Les actes de l'atelier national sur le café, 1999
- MCI, Exportations d'Haïti de certains produits en poids et en valeur, 2007.
- Raphael Yves Pierre, Diagnostique du secteur caféier haïtien pour un projet d'assurance-prix, 2001.

■ Roger Michel, L'espace Caféier en Haïti, 2005.

■ www.ico.org